

EN SAVOIR PLUS

- FRiSE CHRONOLOGiQUE -

Histoire des idées et de l'Encyclopédie				<p>1744-1745 : projet de traduction de la <i>Cyclopædia</i> de Chambers.</p> <p>1747 : Diderot et d'Alembert prennent la direction du projet, fabrication d'un nouveau dictionnaire.</p>
Vie de Diderot	<p>1713 : naissance à Langres.</p>	<p>1729 : départ de Langres pour Paris. Années de bohème.</p>		<p>1741 : rencontre d'Anne-Toinette. Refus du mariage par son père. Enfermement et fuite de Diderot.</p> <p>1743 : mariage clandestin avec Anne-Toinette. Rencontre de J.-J. Rousseau.</p> <p>1748 : mort de sa mère. Ne peut se rendre aux funérailles à cause de son mariage clandestin.</p> <p>1749 : publication des <i>Bijoux indiscrets</i>, roman libertin, et de la <i>Lettre sur les aveugles</i>. Emprisonnement à Vincennes pour 3 mois.</p>
Histoire	<p>1715-1723 : Régence.</p>	<p>1723-1774 : règne de Louis XV.</p>		<p>1740 : couronnement de Frédéric II, roi de Prusse.</p>
Histoire des arts				
La musique			<p>1735 : <i>Les Indes galantes</i>, opéra-ballet, Rameau.</p> <p><i>Alcina</i>, opéra, Haendel.</p>	
La peinture	<p>1718-1719 : <i>Pierrot</i>, Watteau.</p>			
La littérature		<p>La littérature des Lumières :</p> <p>1725 : <i>Lettres persanes</i>, Montesquieu.</p>	<p>Le théâtre :</p> <p>1730 : <i>Le Jeu de l'amour et du hasard</i>, Marivaux.</p> <p>1737 : <i>Les Fausses Confidences</i>, Marivaux.</p>	
L'architecture				
Quelques figures importantes des Lumières	<p style="text-align: right;">Montesquieu (1689-1755)</p>			
	<p style="text-align: right;">Voltaire (1694-1778)</p>			
	<p style="text-align: right;">Rousseau (1712-1778)</p>			
	<p style="text-align: right;">D'Alembert (1717-1783)</p>			
	<p style="text-align: right;">Beaumarchais (1732-1799)</p>			

<p>1750 : publication du Prospectus, en vue de la souscription, par Diderot. <i>Discours préliminaire</i>, de d'Alembert. 1751 : premier volume de textes. 1752 : première crise de la publication. Interdiction des 2 premiers volumes de l'<i>Encyclopédie</i> (publiés en 1751 et 1752). À partir de 1753 : poursuite de l'<i>Encyclopédie</i> sous le régime de la « permission tacite ». 1757-1759 : deuxième crise majeure. 1758 : abandon de la manufacture encyclopédique par d'Alembert. 1759 : interdiction de l'<i>Encyclopédie</i> par le pouvoir en France et mise à l'Index par le pape. 1759-1765 : reprise clandestine du travail.</p>	<p>1762 : publication du premier volume de planches ; 11 volumes paraîtront, jusqu'en 1772. 1764 : Diderot trahi par son éditeur Le Breton (mutilation des articles, en sous-main).</p>		
<p>1753 : naissance d'Angélique, sa fille. 1754 : visite à Langres avec Angélique et Toinette. 1755 : rencontre de Louise-Henriette Volland (Sophie Volland). Relation amoureuse, épistolaire, durant 30 ans. 1759 : mort de son père. Publication des <i>Salons</i>, comptes-rendus d'exposition de peinture.</p>	<p>À partir de 1760 : Rédaction de <i>La Religieuse</i>, du <i>Neveu de Rameau</i>. 1765 : achat de sa bibliothèque par Catherine II de Russie, permettant de doter Angélique.</p>	<p>1771 : <i>Jacques le fataliste</i>. 1773-1774 : voyage en Russie auprès de Catherine II.</p>	<p>1784 : mort de Diderot à Paris.</p>
<p>1756-1763 : guerre de Sept Ans opposant la France au Royaume-Uni, et l'Autriche à la Prusse. Conflit « mondial » s'étendant de l'Europe à l'Amérique du Nord. 1762 : Catherine II devient tsarine de Russie.</p>		<p>1774 : règne de Louis XVI. 1776 : déclaration d'indépendance des États-Unis.</p>	
	<p>1767 : <i>Apollon et Hyacinthe</i>, premier opéra de Mozart.</p>		
<p>1754 : <i>L'Entrée du port de Marseille</i>, Vernet.</p>		<p>1774-1778 : <i>Le Verrou</i>, Fragonard.</p>	<p>1784-1785 : <i>Le Serment des Horaces</i>, David.</p>
La littérature des Lumières :	La littérature des Lumières :		Le théâtre :
<p>1755 : <i>Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes</i>, Rousseau. 1759 : <i>Candide</i>, Voltaire.</p>	<p>1762 : <i>Émile ou De l'éducation</i>, Rousseau.</p>		<p>1784 : <i>Le Mariage de Figaro</i>, Beaumarchais.</p>
<p>1755 : début construction du Panthéon, Soufflot.</p>	<p>1760-1764 : le Petit Trianon, Ange-Jacques Gabriel.</p>	<p>1772 : la place de la Concorde, Ange-Jacques Gabriel.</p>	

EN SAVOIR PLUS

- AUTOUR DE L'ENCYCLOPÉDIE -

« On ne parle avec force que du fond de son tombeau : c'est là qu'il faut se placer, c'est de là qu'il faut s'adresser aux hommes. » Diderot songeait-il à l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* lorsqu'il lançait cet appel à la postérité en 1778 ? À n'en pas douter, il avait la conscience claire que se jouait, dans cette œuvre colossale, comme une empreinte de l'esprit du temps, du Siècle des lumières. Pourtant, la rédaction de ce dictionnaire suscita autant d'espoirs qu'elle engendra de déceptions et de douleurs. Que de labeur, depuis cette année 1747 jusqu'en 1772 ! La « manufacture » encyclopédique fut une entreprise éditoriale et commerciale. Ce fut une aventure humaine sans pareille, à laquelle furent associés plus de 150 collaborateurs, auxquels il faut ajouter les éditeurs, les secrétaires, les graveurs, les relieurs et les imprimeurs, un bon millier d'ouvriers demeurés anonymes. Mais ce n'est pas là la seule raison de sa postérité.

L'ambition de l'*Encyclopédie* : penser librement

Les Lumières sont européennes. Avant la Révolution française, Emmanuel Kant définit ce moment de l'histoire de la pensée comme l'avènement de l'humanité à sa maturité. Auparavant, l'individu pensait sous tutelle : l'on se référait à la parole divine, à des maîtres à penser, à des hommes dominants qui faisaient autorité. L'homme du XVIII^e siècle entend s'emparer, avec audace, d'une liberté nouvelle : la liberté de penser par lui-même. Ainsi la devise des Lumières serait, selon le philosophe allemand : « Aie le courage de te servir de ton propre entendement ». Il faut se ressaisir de tout ce que l'on croyait savoir pour le repenser. Observer, démontrer, calculer, faire des expériences, comparer, juger par un libre exercice de la faculté de penser, l'entendement. Tel est bien l'esprit de Diderot, et celui qu'il insuffle à l'*Encyclopédie*, décrit par lui-même dans une lettre à son aimée Sophie Volland en septembre 1762 : « Ce qui caractérise le philosophe et le distingue du vulgaire, c'est qu'il n'admet rien sans preuve, qu'il n'acquiesce point à des notions trompeuses et qu'il pose exactement les limites du certain, du probable et du douteux. Cet ouvrage produira sûrement avec le temps une révolution dans les esprits, et j'espère que les tyrans, les oppresseurs, les fanatiques et les intolérants n'y gagneront pas. Nous aurons servi l'humanité. »

Le but de l'ouvrage est établi dès le Prospectus rédigé par Diderot en 1750 et destiné à définir le projet en vue de la souscription, puis il est redonné dans le *Discours préliminaire* écrit par d'Alembert : il s'agit de faire l'inventaire de toutes les connaissances que l'humanité a acquises, dans tous les domaines du savoir. Une tâche immense, mais qui ne peut que séduire un Diderot dont l'appétit de connaître est insatiable. C'est un trait de bien des penseurs des Lumières, mais celui que Voltaire nomme « le pantophile », c'est-à-dire « l'ami ou l'amoureux de tout », le porte à l'extrême. Sans cette curiosité qui côtoie parfois le désordre, l'*Encyclopédie* n'aurait été ni entreprise, ni moins encore menée à son terme.

Ses rédacteurs ne doivent donc rien prendre pour acquis, car le dictionnaire ne peut être utile au genre humain que si les rédacteurs cherchent à attester la véracité des informations. Ils ne travaillent pas pour autant ex nihilo. Diderot et les rédacteurs reprirent bien des textes publiés, ce qui leur valut des accusations et des procès pour plagiat. Une chose est certaine cependant : l'*Encyclopédie* n'a pu être écrite que par des penseurs qui eurent le courage de se servir de leur propre entendement, qui voulurent inventorier et accroître les connaissances.

Un pouvoir sur le qui-vive face à des philosophes subversifs

Les penseurs des Lumières sont bien loin de constituer un tout uniforme ; les dissensions entre eux sont nombreuses, tant sur le plan philosophique que sur le plan personnel. Mais tous affirment un parti pris de tolérance, alors même que l'État torture et assassine au nom de Dieu. Les protestants demeurent persécutés par la royauté et une Église catholique toute puissante, déchirée par le combat entre les jésuites et les jansénistes. Les jésuites conseillent les princes, dirigent les établissements d'enseignement, pratiquent le commerce et font peu de cas, de fait, de la morale religieuse. Les jansénistes se veulent les garants d'un christianisme pur, fondé sur une morale austère. Ennemis irréductibles, ils s'opposent pourtant tous deux à l'*Encyclopédie*, qu'ils affirment contraire aux intérêts de la royauté et de la religion, dangereuse et subversive. L'*Encyclopédie* ne mentionne-t-elle pas plusieurs peuples athées et vertueux tout à la fois ? C'est impossible aux yeux des ennemis des Lumières : tout athée ne peut être que libertin, immoral et, de ce fait, voué au cachot ici-bas et à l'enfer dans l'au-delà. Les

penseurs des Lumières dénoncent les superstitions et les abus de la monarchie absolue ; à leurs yeux les jésuites, les jansénistes et les gens de cour représentent le parti de la tyrannie, du fanatisme, de la censure. Les philosophes qui revendiquent la tolérance et les libertés ont pour modèle la monarchie constitutionnelle anglaise : celle-ci leur apparaît comme le moyen d'encadrer le pouvoir royal dans des limites qui le rendent légitime, et de garantir davantage de libertés au peuple, aux commerçants, aux banquiers, et aux hommes de lettres. C'est bien dans l'*Encyclopédie*, dans l'article « autorité politique », que Diderot écrit : « nul n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres ». Si aucun homme ne tient le pouvoir qu'il exerce sur d'autres hommes de la nature ou de Dieu, c'est qu'il doit le tenir d'un contrat, d'un accord. Le pouvoir, pour être légitime, doit requérir le consentement de ceux sur lesquels il s'exerce. Ce serait pourtant une illusion rétrospective que de voir dans les philosophes des Lumières des coupeurs de têtes couronnées et des athées virulents. Pour nous qui les lisons après la proclamation de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, après l'avènement des États de droit en Europe, ils nous apparaissent volontiers comme modérés : certains ne sont pas opposés au colonialisme et à l'esclavage, bien peu d'entre eux osent dépasser l'horizon de la monarchie. Voltaire, Montesquieu, ou Rousseau sont chrétiens, alors que Diderot, d'Holbach ou Helvétius pensent le monde sans Dieu. Mais ils représentent bien ensemble le parti pris de la subversion lorsqu'ils s'entendent sur quelques idées fortes, que l'on retrouve dans les œuvres de Diderot et dans l'*Encyclopédie* : l'affirmation des libertés et un parti pris de tolérance, la lutte contre les superstitions et les abus du pouvoir royal.

Le combat entre le clan des encyclopédistes et ses ennemis est donc féroce, à l'image de la répression dont les philosophes des Lumières sont l'objet. En 1749, Diderot est emprisonné trois mois dans le donjon de Vincennes, au motif notamment que ses écrits philosophiques sont contraires à la religion. Son arrestation fait craindre que le projet ne soit arrêté là. L'expérience de la prison le marque pour toujours, et le conduit à faire preuve d'une relative prudence. En 1762, il découvre même que le secrétaire qui le sert depuis quatre années, auquel il donne tout à lire et à recopier, est en réalité un agent de police ! Cette même année, les œuvres de Rousseau sont brûlées, condamnées par le pouvoir royal, par sa ville de Genève, mises à l'Index par la papauté, tout comme l'avait été l'*Encyclopédie* en 1759. Et Voltaire, le grand Voltaire, s'exile à Ferney, non loin de la frontière suisse, pour pouvoir s'enfuir de France plus rapidement, dit-on. La liste est longue de tous ceux qui ont à craindre des cachots de la royauté. Quand le bâton ne frappe pas, la plume fait office d'arme, plus insidieuse mais non moins violente. Il faut se défendre contre les écrits satiriques et les pamphlets d'un Palissot ou d'un Fréron, contre les pièces de théâtre où l'on se joue des philosophes, les accusations dont fourmillent les journaux des jésuites et des jansénistes, les cabales de cour. Il est commun que tel ou tel philosophe, se rendant au théâtre, s'y trouve pris à parti, humilié.

De nombreux ennemis, quelques amis précieux

Pourtant, l'histoire de la publication de l'*Encyclopédie* illustre les rapports complexes entre les philosophes des Lumières et les pouvoirs politique, religieux ou culturel. D'une part, la royauté française ne pouvait pas tout se permettre : les monarques de pays voisins se montraient tout disposés à accueillir les philosophes français que la France aurait bannis. Frédéric II de Prusse ou Catherine II de Russie, despotes « éclairés », en ont largement fait la preuve. D'autre part, les classes dominantes ne sont pas plus homogènes que le clan des encyclopédistes : au sein même de la cour, les controverses et les rivalités font rage. Certains sont sensibles aux idées nouvelles. Ceux-là, tels Malesherbes, directeur de la Librairie royale, ou Mme de Pompadour, maîtresse de Louis XV, protègent en réalité les philosophes et permettent, en dernier ressort et malgré tout, la réalisation de l'ouvrage. Cette complexité, au sein même des hommes et des femmes de pouvoir, se retrouve dans les salons. Si Diderot fréquente volontiers les salons de d'Holbach ou d'Helvétius, il paraît aussi dans les salons de Mme Geoffrin ou de Mme Necker, dont l'époux deviendra ministre des finances de Louis XVI. Sans ces réseaux d'amitiés et d'influence, l'*Encyclopédie* n'aurait sans doute pas pu aller à son terme.

Le projet initial avait obtenu le privilège royal, autorisation nécessaire à toute publication. Mais, dès 1750, les polémiques apparaissent. Elles sont très vives en 1752 : le roi interdit la vente et la diffusion des deux volumes déjà parus. Le travail continue pourtant, sous le régime dit de la « permission tacite » : aucune autorisation n'est donnée, mais le pouvoir tolère la poursuite du travail. Il s'agit d'une demi-mesure : l'État ne se compromet pas en consentant officiellement, tout en laissant faire, officieusement. Les soutiens des encyclopédistes, depuis Malesherbes jusqu'à la Cour, œuvrent en ce sens. À cela on ajoute une ruse : les tomes suivants sont prétendument publiés à Berlin, ou à Amsterdam, pour ne pas l'être depuis Paris. Ils paraissent ainsi, au rythme d'un par an, jusqu'en 1757.

Cette année-là, un certain Damiens tente d'assassiner le roi. Le régime répressif se durcit encore. De plus, le volume VII contient l'article « Genève » de d'Alembert : mal reçu par les autorités suisses, il est l'occasion d'attaquer l'ouvrage. La crise qui s'ouvre alors sera la plus grave de toutes. D'Alembert, objet de pamphlets et de dissensions internes, abandonne la direction du dictionnaire en 1758. D'Helvétius, du parti des « philosophes », publie alors *De l'esprit*, ouvrage ouvertement athée. Le Parlement de Paris réagit en interdisant *De l'esprit*, en

révoquant le privilège de l'*Encyclopédie*, en décrétant la destruction par le feu des sept volumes parus. Le pape met l'ouvrage à l'Index, menaçant même d'excommunication tout catholique chez qui on retrouverait un exemplaire du dictionnaire. Malesherbes, averti de la perquisition, cache les manuscrits à son domicile, mais il ne peut faire plus. C'est dans la clandestinité que Diderot poursuit sa tâche, aidé du fidèle Jaucourt. Le contexte est si rude que Voltaire supplie Diderot de poursuivre l'entreprise à l'étranger et de s'exiler lui-même. Le philosophe de Langres refuse. Mais il est vrai que les années qui suivent sont très sombres : Diderot, isolé, œuvre en silence, laborieusement.

De surcroît, alors même qu'il faut s'atteler à la publication des planches, sous peine de rembourser les souscripteurs, les ennemis de l'*Encyclopédie* l'accusent à nouveau de plagiat. S'il est vrai que les rédacteurs et les dessinateurs se sont substantiellement inspirés de publications antérieures, de l'Académie des sciences notamment, c'est une pratique assez commune à l'époque. Sans compter que les textes et croquis sont modifiés. Le procès a lieu, qui donne raison aux éditeurs de l'*Encyclopédie*, mais c'est un front de plus sur lequel il faut combattre. Les volumes de planches sont autorisés, à condition de ne pas être présentés comme la suite de l'*Encyclopédie*, toujours interdite : les 11 volumes sont tous publiés entre 1762 et 1772. Mais Diderot est épuisé, lassé. Lorsqu'en 1764 il s'aperçoit que les libraires ont censuré les textes derrière son dos, c'est le coup de grâce : « J'en ai pleuré de rage en votre présence ; j'en ai pleuré de douleur chez moi. [...] Voilà donc ce qui résulte de vingt-cinq ans de travaux, de peines, de dépenses, de dangers, de mortifications de toute espèce ! », écrit-il alors à Le Breton, responsable des mutilations. Il termine l'ouvrage, parce qu'il ne peut en être autrement.

Le pouvoir a fait en sorte que l'*Encyclopédie* ne trouve pas asile chez des monarques étrangers, qui eussent été ravis de montrer par là le caractère étriqué de la monarchie française. De son côté le directeur de l'*Encyclopédie* doit ruser avec la censure, soutenu en cela par quelques amis bien placés. Mais son contenu est-il aussi dangereux que ses ennemis le répètent à l'envi ?

L'*Encyclopédie* ou l'invention du web

Le XVIII^e siècle a vu paraître plusieurs dictionnaires. Ils sont un des lieux du conflit entre protestants et catholiques : ainsi, selon que le mot « intolérance » figure ou non dans un dictionnaire, on peut savoir s'il est écrit par des penseurs calvinistes ou non. Le *Dictionnaire de Trévoux*, publié en 1704, fait autorité : c'est « l'usuel » auxquels se réfèrent les rédacteurs de l'*Encyclopédie*. On reprend telle ou telle définition, mais on rajoute quelques mots et le dictionnaire devient critique. Si, par exemple, le premier définissait l'indigent comme celui « qui manque des choses nécessaires à la vie », Diderot donna : « homme qui manque des choses nécessaires à la vie, au milieu de ses semblables, qui jouissent avec un faste qui l'insulte de toutes les superfluités possibles ». Le premier dit le vrai, froidement. Le deuxième dit aussi le vrai, mais se saisit de l'occasion pour dénoncer les inégalités et le luxe. En cela il devient doublement utile à ses lecteurs : il diffuse le savoir et change « la façon commune de penser ». Telle est l'ambition que doit avoir un bon dictionnaire : « l'ouvrage qui n'opèrera rien de pareil, sera mauvais. Quelque bien qu'on en puisse dire d'ailleurs ; l'éloge passera, et l'ouvrage tombera dans l'oubli », écrit Diderot dans l'article « Encyclopédie ». S'il est vrai que son dictionnaire n'est plus consulté aujourd'hui, le succès qu'il eut en son temps et celui des nombreuses éditions successives tient sans doute à l'esprit critique qui s'y déploie, jusque dans les définitions des mots de la langue courante. L'Académie royale ne s'y trompa pas, qui surveillait de près sa parution. L'*Encyclopédie* a donc pour fonction non seulement de transmettre la langue mais aussi d'interroger la définition de certains termes : dans ce travail se manifeste la liberté des auteurs. Une liberté à laquelle Diderot aspirait lorsqu'il demandait à Voltaire sa collaboration en ces termes : « Choisissez, écrivez, envoyez ».

L'*Encyclopédie* présente ces définitions dans l'ordre alphabétique et dans l'ordre des raisons. C'est le sens du terme « raisonné » dans le titre de l'ouvrage. Il ne s'agit pas seulement de recueillir les connaissances, mais aussi de les classer, de les mettre en rapport les unes avec les autres. Il en va des dictionnaires comme des cabinets de curiosité. Depuis le XVI^e siècle, ceux-ci réunissaient des objets, des plantes, des animaux de toutes sortes, rapportés par les grands voyageurs sur le vieux continent. Au XVIII^e siècle, les cabinets demeurent des espaces de collection : « un cabinet d'histoire naturelle est donc un abrégé de la nature entière », lit-on dans l'article du même nom. Mais on s'emploie aussi à ordonner, à inventorier méthodiquement ce que l'on réunit là. Ce sont les botanistes du XVIII^e siècle, comme Buffon, qui œuvrent à la classification des êtres vivants. L'*Encyclopédie* témoigne aussi de cet effort de dépasser la simple collection de termes pour mettre de l'ordre dans les connaissances. C'est pourquoi elle réfère chaque terme à une catégorie, un domaine. Un même mot peut appartenir à plusieurs branches du savoir. La mention, entre parenthèses, du nom de domaine permet d'établir des liens entre des idées qui se rapportent au même champ, de passer de l'une à l'autre en constituant peu à peu l'enchaînement des connaissances humaines, ambition affichée de l'ouvrage. Ces mentions ont pu exister dans de précédents dictionnaires, tout comme les renvois, mais ils n'avaient pas le même caractère systématique ; ils n'étaient pas théoriquement justifiés par le fait d'établir le fil de tout le savoir humain. De même, les renvois

relèvent à la fois du souci de faire du lien entre les éléments de la science, mais aussi de la démarche critique qui prévaut dans l'ouvrage. Cela est bien connu. Diderot donne lui-même dans l'*Encyclopédie* l'exemple d'un renvoi : le mot « cordeliers », ordre religieux, fait l'objet d'une définition descriptive et factuelle, mais renvoie à « capuchon », où l'on peut lire que certains religieux portent le capuchon de telle manière, d'autres d'une manière différente, et que pour cette seule raison ils s'entretuent. Cette critique du caractère dérisoire des objets de conflits entre croyants est sans doute un lieu commun des Lumières, mais il ne faut pas perdre de vue, pour autant, son aspect subversif. Les renvois font naviguer dans l'œuvre, et les éditions numériques actuelles se prêtent tout à fait à ce cabotage, qui peut-être à la fois l'occasion d'approfondir les connaissances en les liant à d'autres avec lesquelles elles forment un système, et l'opportunité d'une critique des institutions, de la superstition et du fanatisme, une apologie de la tolérance et une remarquable ouverture au monde et aux autres.

Recueillir le savoir des spécialistes

À commencer par tous ces artisans, détenteurs d'un savoir-faire digne d'être consigné et transmis. Le directeur de l'*Encyclopédie* entend faire appel à des spécialistes de chaque domaine. Qui définira mieux le mot « conjugaison » que le grammairien, le terme « azimuth » que l'astronome, et la notion de « métaphysique » que le philosophe ? Telle est la question que pose malicieusement Diderot, reprenant aux théologiens un privilège qu'ils croyaient avoir. Quel homme, ou même quelle assemblée d'hommes peut détenir un tel savoir ? Déniant à l'Académie française la compétence nécessaire à la réalisation d'un dictionnaire, il requiert la collaboration de ceux-là même qui possèdent le savoir, théorique ou pratique. Ils s'entourent de scientifiques et d'écrivains renommés, tels les médecins Tronchin et Bordeu, le naturaliste Daubenton, les économistes Quesnay ou Turgot, le grammairien Dumarsais, les philosophes Montesquieu, Voltaire, Rousseau, d'Holbach. Mais ce sont aussi les auteurs restés anonymes ou peu connus, spécialistes chacun en un domaine particulier, qui font la richesse des ressources de l'ouvrage. Rendre visite aux artisans dans leurs ateliers, les recevoir, les entendre, consigner les termes qu'ils utilisent pour parler de leur art, voilà un trait singulier du projet de Diderot. À l'évidence, il a repris bien des croquis, des textes, des expériences écrits auparavant. Colbert n'avait-il commandé à Réaumur, dès 1711, de réunir en une *Description des arts et métiers* le savoir-faire des artisans ? Les études qui avaient été conduites ont pu inspirer les auteurs de l'*Encyclopédie*, on l'a vu ; mais l'aspect systématique et le fait que la démarche soit justifiée d'un point de vue théorique par Diderot en font une œuvre unique dans la description des techniques et des métiers.

À lire, à relire, à recomposer

Il faut lire l'*Encyclopédie* aujourd'hui. Non pour accomplir un quelconque devoir de mémoire envers ses rédacteurs et son directeur. Pas davantage parce qu'elle aurait atteint un niveau d'excellence : elle est imparfaite, et ses auteurs le savaient. En effet, de nombreux articles n'ont ni nom de domaine ni renvoi. Certains sont repris d'autres dictionnaires sans grande modification. Les volumes sont inégaux. À n'en pas douter, le dictionnaire a pu perdre de son unité du fait qu'il s'est échelonné sur près de 25 années et qu'il a reposé sur des dizaines de collaborateurs. Certains articles ont été mutilés, sans que l'on puisse, aujourd'hui encore, mesurer tout à fait l'ampleur de l'outrage. Il faut lire l'*Encyclopédie*, non pour l'efficacité de sa réalisation, mais parce qu'elle est l'expression à la fois réelle et symbolique d'une liberté de convictions et d'une audace de l'esprit qui ne doit pas s'éteindre. Il faut la lire et la réécrire sans cesse. Cet album en est une réécriture possible.

TRAVAILLER SUR L'ALBUM EN CLASSE

Les pistes pédagogiques proposées dans ce livret tentent de conserver l'esprit de liberté porté par les Lumières, de l'encourager, par un bouillonnement organisé et structuré d'approches multiples et variées.

Ainsi, les pistes de ce livret peuvent être utilisées de différentes façons et adaptées aisément pour permettre aux élèves, de la maternelle au collège, d'entrer dans l'univers captivant du Siècle des lumières.

Le livret vise à aider les enseignants à trouver, seuls ou en équipe, des pistes utiles à la construction du parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves tout au long de leur scolarité.

Il a également vocation à inspirer l'enseignant qui désire exploiter l'album non pas dans son intégralité mais plus partiellement. Tout est possible !

Propositions de démarche

Le livret pédagogique est structuré en cinq séquences. Dans chacune d'elles, plusieurs séances sont proposées. Des variables didactiques et des prolongements offrent la possibilité à l'enseignant d'entrer très librement dans l'ouvrage et de créer un parcours original. Deux entrées sont développées ici.

Une entrée par domaine

Dans cette approche, l'enseignant utilisera l'album et le livret en privilégiant une ou plusieurs séquences :

- Séquence 1 pour étudier le Siècle des lumières en histoire.
- Séquence 2 pour exploiter l'album *Lumières, l'Encyclopédie revisitée*.
- Séquence 3 et 3 bis pour articuler production d'écrits et productions plastiques.
- Séquence 4 pour travailler la construction de programmes géométriques.

Cette approche permettra l'enrichissement des outils de la classe : cahier du jour, cahier d'histoire...

L'exploitation ponctuelle de l'album, au fil d'une année, sera effectuée selon la programmation des apprentissages définie par l'enseignant.

Une entrée globale par projet

Ici, le livret pédagogique peut être utilisé dans son intégralité.

À travers l'album, plusieurs domaines de compétences se croisent et se complètent pour permettre aux élèves de construire leur parcours d'éducation artistique et culturelle.

Ce parcours doit leur permettre d'acquérir des savoirs artistiques et culturels, de pratiquer les arts, de découvrir des artistes et des éléments du patrimoine.

Selon cette approche, le projet peut s'inscrire dans le cycle, voire le dépasser pour une continuité des apprentissages. On pourra alors mettre en place un outil spécifique.

Le cahier des arts et de culture

Cet outil a pour vocation de garder trace, d'accompagner l'élève dans son parcours scolaire. Il s'agit d'un cahier à fonctions multiples pensé comme la rencontre de carnets de croquis, de voyage, d'écriture, de littérature et de lectures.

Quels supports ?

Ils peuvent être multiples, individuels ou collectifs.

Exemples de supports individuels :

- Un cahier petit format de TP ;
- Un cahier ordinaire où seront collés les illustrations et les croquis réalisés sur du papier uni ;
- Un carnet composé de feuilles blanches reliées où seront collées des feuilles seyées mobiles pour les traces écrites ;
- Un grand cahier de TP.

Exemples de supports collectifs :

- Une pochette à dessins dans laquelle sont regroupés un sommaire et les différentes traces écrites collectives ;
- Un cahier de vie de la classe (du type de ceux rencontrés en maternelle) ;
- Un cahier numérique (type « Didapage » et livre interactif).

Comment les organiser ?

Un exemple :

- Une page de présentation ;
- Un sommaire ;
- Une partie de présentation de l'ouvrage, des écrits individuels, des traces écrites d'activités réalisées en groupe, d'autres réalisées collectivement, des illustrations, des citations, des frises chronologiques, des écrits de l'élève relevant de productions libres.

Une multitude d'autres possibilités s'offrent à l'enseignant. Libre à lui de s'inspirer des propositions pour créer de nouvelles « Lumières » !

Mise en valeur du projet

Quel que soit le dispositif choisi par l'enseignant, une valorisation des productions des élèves est souhaitable.

Cette mise en valeur répond à deux objectifs :

- Mettre les élèves dans une situation réelle de communication par la présentation à autrui des travaux engagés ;
- Motiver les réalisations collectives et individuelles des élèves.

Plusieurs actions sont envisageables :

- La diffusion du cahier des arts et de culture hors de la classe ;
- Une exposition sur le Siècle des lumières regroupant recherches et productions des élèves ;
- La réalisation d'un journal (papier, numérique ou audiovisuel) visant à écrire, lire et être lu.

Séquence 1 - Découverte de Diderot, de *l'Encyclopédie* et du Siècle des lumières

Cette séquence est mise en place dans le cadre des séances d'histoire. Elle peut s'inscrire dans le cadre interdisciplinaire du projet.

Séance 1 - Remue-méninges autour du titre Lumières

Objectifs

- Inciter les élèves à s'impliquer dans le projet.
- Créer un objet d'intéressement commun.
- Amener les élèves à appréhender la logique des possibles en tenant compte du contexte.
- Développer les compétences langagières.

Traces écrites envisagées

Pour la classe : une affiche dont le titre pourra être « Lumières » sur laquelle les propositions sont regroupées par catégorie.

Catégories pouvant émerger :

- Livre parlant de sciences : l'électricité, l'histoire du cinéma et des frères Lumière, etc.
- Livre racontant une histoire parlant de Noël : les éclairages de Noël.
- Livre dont le titre sera le nom du héros, de la ville où se déroule l'histoire.
- Livre parlant du Siècle des lumières.

Par élève : une phrase du type « Pour moi, ce livre raconte... » complétée par une illustration. Cette trace pourra trouver sa place dans le cahier des arts et de culture, de production de textes ou de littérature.

Déroulement	Organisation pédagogique	Matériel	Rôle de l'enseignant
Phase 1 : découverte de l'album <i>Lumières</i>	Collectif.	<ul style="list-style-type: none"> • L'album <i>Lumières</i> dont l'ensemble de la couverture (première et quatrième) est caché (recouverte de papier de couleur épais). • Un cache est prédécoupé afin de permettre de dévoiler uniquement le titre. • Affiche style « paperboard » et feutres pour l'enseignant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter le livre dont la couverture est cachée, puis soulever le cache prédécoupé. • Écrire « Lumières » au centre de l'affiche de manière à organiser les propositions des élèves par catégorie.

Consigne : « Aujourd'hui, nous allons partir à la découverte d'un nouveau livre. Pour cela, vous allez devoir relever un défi. Vous allez essayer d'imaginer ce dont va parler ce livre uniquement... à partir du titre ! »

Phase 2 : recherche d'une hypothèse	Individuellement, puis en groupe de deux ou trois.	<ul style="list-style-type: none"> • Un cahier d'essai pour les élèves. • Une feuille A5. 	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter, encourager les élèves à exprimer leur idée individuellement. • Permettre à chaque élève, lors du travail en groupe, de pouvoir exprimer ses idées, de trouver avec les autres un compromis.
--	--	---	---

Consigne : « Vous allez pendant quelques instants réfléchir individuellement à ce dont parle ce livre. Vous écrirez votre proposition dans votre cahier d'essai. »
« Vous allez réfléchir par groupe de deux ou trois. Vous allez comparez vos propositions et les justifier. Puis vous allez vous mettre d'accord et proposer une seule hypothèse. Enfin vous écrirez votre proposition sur la feuille A5, en assez gros, pour pouvoir la soumettre au reste de la classe. »

Phase 3 : mise en commun et synthèse	En groupe classe.	<ul style="list-style-type: none"> • L'affiche type « paperboard » où le mot « Lumières » est écrit au centre et des feutres. • Propositions des groupes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les élèves à justifier leur proposition. • Reformuler, inciter à la catégorisation et à la recherche du titre de chaque catégorie.
---	-------------------	---	---

Consigne : « Nous allons mettre en commun vos propositions. Pour cela, chaque groupe va venir présenter son idée et la justifier. Ensuite, nous allons les trier sur l'affiche et donner un titre à chaque groupe. »

Phase 4 : production d'une trace mémoire	Individuellement.	Le cahier des arts et de culture, de production de textes ou de littérature.	Proposer un début de phrase du type : « Pour moi ce livre raconte... » « Ce livre parlera de... ».
---	-------------------	--	--

Consigne : « Vous allez écrire la proposition que vous avez choisie dans votre cahier pour en garder la trace. Puis vous l'illustrerez. »